

## EFG International conclut un accord formel dans le cadre du programme américain de régularisation fiscale

**Zurich, le 3 décembre 2015.**

EFG International, conjointement avec sa société mère EFG Bank European Financial Group, a conclu un accord formel avec le Département américain de la Justice concernant sa participation au programme de régularisation fiscale des États-Unis en tant que banque de catégorie 2.

Dans le cadre de ce programme, les parties ont signé un accord de non-poursuite en vertu duquel EFG Bank, filiale suisse d'EFG International, versera un paiement unique d'USD 29,988 millions. Ce montant est plus élevé que celui de la provision d'USD 10,8 millions initialement comptabilisée, certains clients ayant pris des mesures incompatibles avec les informations qu'ils avaient fournies à EFG International.

Selon EFG International, cet accord est d'autant plus favorable qu'il élimine une grande source d'incertitude et qu'il permettra à son équipe dirigeante de se concentrer sur la génération d'une croissance rentable.

### **Contacts**

Relations avec les médias  
+41 44 226 1217  
mediarelations@efginternational.com

Relations avec les investisseurs  
+41 44 212 7377  
investorrelations@efginternational.com

### **A propos d'EFG International**

EFG International, dont le siège est à Zurich, est un groupe mondial de private banking offrant des services de banque privée et de gestion d'actifs. Les établissements de private banking du Groupe EFG International opèrent actuellement sur une trentaine de sites et emploient quelque 2 200 personnes. Les actions nominatives EFG International (EFGN) sont cotées à la Bourse suisse (SIX Swiss Exchange).

*Les praticiens de l'art du private banking*